

CHALEURS

NOUVELLES

Le mercredi 11 septembre 2024 | Volume 06 N° 48 • MÉDIALO



LA GASPÉSIE SE MOBILISE

3

Le Chantier Naval Forillon acquiert les Entreprises maritimes Bouchard

RIVIÈRE-AU-RENARD – Après avoir décroché en octobre un contrat de 55,5 millions de dollars avec la Garde côtière canadienne afin de fabriquer leur premier navire hybride, le Chantier Naval Forillon poursuit sur sa lancée en acquérant les principaux actifs des Entreprises maritimes Bouchard, à Rivière-au-Renard.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Celle-ci se spécialise dans les réparations et les modifications de bateaux (changement de moteur, rallongement de pont, sablage, peinture, traitement de coque, installation de systèmes hydrauliques, de pompage et de réfrigération). L'acquéreur explique que cette transaction lui permettra de renforcer sa capacité de production d'entre 30 % et 40 % en opérant sur deux sites distincts.

« Nous sommes déterminés à collaborer activement avec les acteurs locaux, à dynamiser l'écosystème de la zone industrialo-portuaire de Rivière-au-Renard. »

- Jean-David Samuel,
PDG du Chantier Naval Forillon

Les Entreprises maritimes Bouchard comptaient sept employés au moment de la vente, conclue en juillet. Tous les emplois ont été maintenus. Cinq autres personnes ont été engagées depuis, et six travailleurs ont été transférés des ateliers de Sandy Beach à ceux de Rivière-au-Renard, portant le



Le président-directeur général du Chantier Naval Forillon, Jean-David Samuel.

Photo: Médialo - Jean-Philippe Thibault



Les nouveaux lieux leur donnent 20 000 pieds carrés de plancher supplémentaires répartis en deux bâtiments principaux; l'un comprenant un entrepôt et un atelier de fabrication et de préassemblage, l'autre un hangar.

Photo: Médialo - Jean-Philippe Thibault

total à 18 à cet endroit. À moyen terme, cette division devrait compter environ 40 employés. Le Chantier Naval Forillon emploie entre 90 et 100 employés actuellement. Ils pourraient être 150 d'ici deux ans.

« Nous avons un plan de croissance en place, et cette opportunité nous permet d'élargir nos activités. Grâce à cet achat, nous pourrions offrir des services de réparation de navires à Rivière-au-Renard tout en continuant la construction navale à Gaspé. Nous sommes déterminés à collaborer activement avec les acteurs locaux, à dynamiser l'écosystème de la zone industrialo-portuaire de Rivière-au-Renard et à consolider les emplois existants », se réjouit Jean-David Samuel, président-directeur général du Chantier Naval Forillon.

Les nouveaux lieux leur donnent 20 000 pieds carrés de plancher supplémentaires répartis en deux bâtiments principaux; l'un comprenant un entrepôt et un atelier de fabrication et de préassemblage, l'autre un hangar. La mise à l'eau des navires sera notamment facilitée par un ber cavalier accessible localement, qui peut accueillir jusqu'à 300 tonnes, comparativement à 800 tonnes pour leurs ateliers près du quai à Sandy Beach. Un système de rail et un pont roulant seront installés d'ici la fin de l'hiver.

« C'est ici qu'une partie de notre vision pour l'avenir va se concrétiser avec une orientation renforcée vers les travaux nécessitant une ingénierie de conception », précise Georges Tapp, qui est devenu le directeur du site de Rivière-au-Renard. La construction de bateaux neufs est aussi dans les cartons.

La direction espère notamment profiter de la Stratégie nationale de construction navale d'Ottawa pour bien se positionner. Le Chantier Naval Forillon œuvre déjà à compléter les 10 navires de recherche et de sauvetage de la Garde côtière canadienne. La vente des Entreprises maritimes Bouchard a été conclue pour 2,7 millions de dollars. La Banque de développement du Canada a participé au montage financier en consentant une hypothèque de 1,66 million. Investissement Québec a de son côté consenti à deux prêts de 900 000 \$ et 690 000 \$.

Diversification bienvenue

Avec en toile de fond la crise dans le monde de la crevette nordique – véritable locomotive économique à Rivière-au-Renard – la majorité des capitaines propriétaires ont réduit au minimum les investissements sur leurs embarcations, ce qui percole sur les entreprises gravitant autour de ce secteur. Le maire Daniel Côté se réjouit ainsi de voir un acteur local investir dans sa communauté. « Ça va faire du bien au village, durement éprouvé par la crise qui sévit dans la crevette et le turbot depuis quelques années. Ça va faire du bien de diversifier l'économie. »

Le Chantier Naval Forillon veut aussi se diversifier avec des armateurs privés et des sociétés d'État, comme la Société des traversiers du Québec, tout en continuant à servir la clientèle de pêcheurs locaux. « C'est un cycle, on croit que ça va revenir dans quelques années », résume Jean-David Samuel. Les Entreprises maritimes Bouchard ont été fondées en 1986.

CHALEURS

NOUVELLES

1 888 767-7156

www.chaleurnouvelles.com

Directrice de l'information : Marilou Séguin
Chef de contenu : Dominique Fortier
Journaliste : Jean-Philippe Thibault
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand
Adjointe aux ventes : Mélanie Daraïche
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier

MÉDIALO

RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada

Québec

Face à la perte du centre Le Griffon, la Gaspésie se mobilise

Jean-Louis Bordeleau, Initiative de journalisme local. Article paru dans Le Devoir

Le centre culturel de Gaspé a été ravagé par un incendie dimanche. Le choc passé, on se relève les manches.

La Gaspésie a perdu un gros morceau de son paysage culturel. Le centre culturel Le Griffon, à Gaspé, a été emporté par les flammes dimanche. Le feu a démoli l'immeuble patrimonial et provoqué une immense commotion dans toute la région. Trois jours après la catastrophe, l'espoir renaît doucement des cendres.

Claude Côté en a quasiment perdu la voix. L'artiste peintre originaire de l'endroit avait déménagé l'ensemble de son atelier dans le centre culturel au printemps dernier; il a tout perdu dans l'incendie. « Je n'ai plus rien, pas même un pinceau », arrive-t-il à souffler quelques jours après la tragédie. « J'avais le summum de l'atelier. De l'espace pour travailler, pour mes encadrements, pour recevoir la clientèle aussi. Ça change rapidement de point de vue. »

Plus de 30 ans de carrière d'artiste se sont envolés en fumée la fin de semaine dernière. Presque pire, c'est 25 ans de travail de la communauté de L'Anse-au-Griffon, en périphérie de Gaspé, qui a disparu d'un coup. Un brasier s'est déclenché durant la nuit de samedi à dimanche pour une raison qui demeure inconnue, emportant le bâtiment construit dans les années 1940 et rénové au tournant des années 2000.

« Une poignée d'amis » avait sauvé de la démolition en 1999 cet ancien hangar réfrigéré utilisé par les pêcheurs, se rappelle M. Côté. « Ce qui nous a aidés au départ, c'est que les gens étaient derrière nous. La Ville avait été impliquée. »

Une fois stabilisé avec une charpente en métal, le bâtiment en forme de croix a été rénové pour accueillir progressivement un café, une galerie d'art, une salle de spectacle, une salle de réception, un lieu de départ pour des pistes de ski de fond... Ironiquement, cette armature de métal est aujourd'hui tout ce qui reste du bâtiment de bois.

L'armature de métal est aujourd'hui tout ce qui reste du bâtiment de bois après l'incendie au Centre culturel Le Griffon.

Sauver l'âme des lieux

Quelques artefacts ont pu être sauvés des flammes. Deux portes isolées en liège et de gros compresseurs à l'ammoniac hérités du passé d'entrepôt frigorifique de l'endroit ont pu être conservés. Idem pour l'affiche « Le Griffon » installée sur la devanture.

Une fois le choc encaissé, Stéphane Morissette, vice-président du conseil d'administration du centre culturel, commence à entrevoir une reconstruction. Il est encore trop tôt pour envisager la forme que cela prendra. « C'est sûr qu'on va faire quelque chose. C'est certain. C'était tellement important dans le village », affirme le gestionnaire bénévole.

Le fond, lui, demeurera le même: la mission de pilier communautaire du Griffon survivra à l'incendie. « Ça fait



Symbole de cette solidarité, au moment de mettre sous presse, près de 40 000 \$ avaient été amassés en quelques jours grâce au sociofinancement pour aider Claude Côté à remettre sur pied son chevalet.

Photo tirée de la page Facebook de Claude Côté Aquarelliste

2-3 jours que j'essaie de résumer c'était quoi, le centre culturel. On avait par exemple une exposition de l'Association des personnes handicapées. Ces gens-là n'ont pas de place pour exposer ces projets-là! Chez nous, on les exposait gratuitement », illustre-t-il. « On est un exemple de prise en main citoyenne d'un lieu en train de tomber. On est un exemple de collaboration avec plein de partenaires dans le village. »

Le bâtiment était assuré, mais pas forcément « à la hauteur de ce que c'était », dit-il. « Et puis, c'est un bâtiment patrimonial qu'on vient de perdre. On ne pourra pas le ressusciter. Ça ne se reconstruit pas tel quel. »

Le soutien des élus envers la communauté du Griffon est unanime, tout comme celui du milieu artistique et des habitants du coin. Symbole de cette solidarité, près de 40 000 \$ ont été amassés en quelques jours grâce au sociofinancement pour aider Claude Côté à remettre sur pied son chevalet. « Je ne peux pas baisser les bras après ça », confie-t-il au Devoir.

L'équipe du Griffon a d'ailleurs tenu à remercier dans une publication en ligne tous ceux qui ont démontré de l'aide ou de la sympathie au courant des derniers jours. « Merci de nous avoir montré, encore, le rôle essentiel du Centre culturel au cœur de L'Anse-au-Griffon et de la Gaspésie. Vous êtes la fondation sur laquelle nous allons reconstruire. »

Trop tôt pour parler de reconstruction

L'ANSE-AU-GRIFFON – Alors qu'une légère odeur de fumée émanait toujours des décombres du Centre culturel Le Griffon, trois jours après le brasier, il était encore beaucoup trop tôt pour parler d'une reconstruction.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Le conseil d'administration s'était déjà réuni en mode urgence pour la suite des choses, mais il attendait de rencontrer les assureurs afin de se mouiller à une éventuelle relance du bâtiment, qui est une perte totale suite à l'incendie survenu dans la nuit de samedi à dimanche derniers. Une vingtaine d'employés ont perdu leur emploi du jour au lendemain.

« On ne veut pas trop parler du futur. Nous n'en sommes pas là. Il y a encore trop de questions en suspens, mais tout est sur la table. Je ne pense pas que c'est terminé, mais la chose n'a pas été adressée encore. Il faut se remettre de ce drame », résumait alors Stéphane Morissette, le vice-président du conseil d'administration.

Solidarité

Les réactions ont été nombreuses suite à l'incendie, qui serait accidentel et pourrait avoir été occasionné par un mégot de cigarette. Les commentaires de

support et d'encouragement ont fusé de toutes parts sur les réseaux sociaux, notamment. « On la sent cette mobilisation-là des gens. Ça nous reconforte beaucoup », souligne d'ailleurs Stéphane Morissette.

Une vague de soutien a aussi déferlé sur l'artiste Claude Côté, membre fondateur du Centre culturel Le Griffon et aquarelliste qui a perdu sa collection dans l'incendie. Une campagne de sociofinancement a permis de récolter plus de 40 000 \$ en quelques jours seulement (voir texte précédent).



Stéphane Morissette, le vice-président du conseil d'administration.
Photo Médialo
- Jean-Philippe Thibault

Rappelons que le Centre culturel le Griffon a été construit en 1942. Sa vocation initiale était cependant l'entreposage frigorifique. La coopérative des pêcheurs de L'Anse-au-Griffon y entreposait ses prises en attendant leur mise en marché. Laissé à l'abandon depuis, des citoyens ont décidé en 1999 de sauver le bâtiment. Des travaux de restauration ont été effectués en 2003, puis un plan de développement stratégique a été élaboré, résultant en d'autres travaux d'aménagement en 2014. L'endroit est ainsi devenu un symbole d'engagement citoyen et de persévérance communautaire, tout en étant un lieu de convergence adopté par une bonne partie de la population.

Le quai de Percé sera géré par la Société portuaire BSL-Gaspésie

PERCÉ – La gestion du quai de Percé sera transférée du ministère des Transports et de la Mobilité durable vers la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

L'infrastructure avait préalablement été transférée du fédéral vers le provincial suite à sa réfection, en 2020. Le nouveau mandat vise à optimiser la gouvernance des opérations « et à offrir des installations de qualité et sécuritaires aux utilisateurs. »

La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie a déjà sous son aile les ports de Rimouski, de Matane, de Gros-Cacouna et de Gaspé. Ceux-ci servent majoritairement à de la manutention industrielle (777 404 tonnes métriques manutentionnées dans la dernière année) contrairement à celui de Percé principalement utilisé par des bateliers et fort populaire pour les marcheurs qui veulent s'approcher du rocher Percé.

Par communiqué, le ministère des Transports explique que l'expertise que l'organisation a acquise en évaluation, en planification ainsi qu'en surveillance de divers travaux d'entretien et de mise à niveau d'installations portuaires lui permettra d'assurer avec efficacité la gestion du quai et éliminera le besoin de recourir à des ressources externes.

Bien au fait

Plusieurs travaux de dragage ont déjà été effectués en raison de l'ensablement à la base du quai de Percé. Des élus municipaux ont dans le passé pointé du doigt la nouvelle configuration du quai en forme de « L » avec son brise-lame parallèle à la berge comme source de cet ensablement.

Le ministère se dit conscient de ce problème récurrent et affirme vouloir poursuivre ses travaux en vue de déployer une solution pérenne, de régulariser la situation et d'assurer le maintien des activités. « Cette décision montre que notre gouvernement est à l'écoute des demandes du milieu et qu'il agit pour mettre en place des solutions qui bénéficient à tous », note la ministre Geneviève Guilbault.

La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie s'y connaît déjà en dragage, ayant notamment fait préparer des études d'impact pour le port de Gros-Cacouna et ayant réalisé des travaux en ce sens à Rimouski.

La nouvelle tombe d'ailleurs le lendemain de la fin du caucus de la CAQ à Rimouski où tous les députés et les ténors du parti étaient réunis. « Il s'agit d'une excellente nouvelle pour optimiser la gestion du quai de Percé, une infrastructure essentielle au développement de l'économie bleue en Gaspésie », se réjouit pour sa part le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix.

Au 31 mars 2024, les revenus générés par les ports de la Société portuaire ont augmenté de 24 %, par rapport à l'année précédente, à 2,3 millions de dollars. La proportion des exportations représente 30% des échanges commerciaux, tandis que la part du transport régional a compté pour 68% à destination de la Côte-Nord et du Grand Nord canadien.



Le ministère se dit conscient du problème d'ensablement récurrent et affirme vouloir poursuivre ses travaux en vue de déployer une solution pérenne.

Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault



Municipalité du Canton de
Saint-Godefroi

AVIS D'APPEL D'OFFRES SERVICE DE DÉNEIGEMENT

Date : Jeudi, le 5 septembre 2024
Appel d'offres n°: 2024.01
Titre du projet : Contrat de service de déneigement
Dépôt de soumissions : Au plus tard le 7 octobre 2024, avant 11 h 00.
Endroit de réception : Bureau municipal
83, Route 132
Saint-Godefroi (Québec) G0C3C0

La municipalité de Saint-Godefroi (ci-après, la « Municipalité ») demande des soumissions pour la conclusion d'un contrat de service de déneigement pour les hivers 2024-2025 et 2025-2026.

Tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences contenues aux documents contractuels. Ceux-ci ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse www.seao.ca ou en téléphonant au 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal et au numéro sans frais 1 866 669-7326 pour les résidents de l'extérieur.

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Attention : Notez que seuls les documents exigés aux termes du présent appel d'offres doivent être remis avec la soumission, de manière à éviter toute situation qui entraînerait que la soumission soit restrictive ou conditionnelle.

ADMISSIBILITÉ

Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement dans la province de Québec ou dans un territoire visé par l'accord ACCQO et ALEC.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions doivent être reçues avant 11 h 00 heure en vigueur localement, au plus tard le 7 octobre 2024, heure et date de l'ouverture publique des soumissions.

Les résultats des soumissions seront publiés sur le SEAO.

TRANSMISSION DES PLAINTES

La date limite fixée pour la réception des plaintes formulées auprès de la Municipalité en vertu de l'article 573.3.1.4 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, cC-19) et de l'article 938.1.2.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, cC-27.1) est publiée sur le SEAO.

DEMANDE D'INFORMATION

Les soumissionnaires qui désirent recevoir des précisions concernant l'appel d'offres doivent obligatoirement communiquer par écrit à l'adresse de courrier électronique du responsable de l'appel d'offres en prenant soin de mentionner le numéro d'appel d'offres, et ce, dix jours avant la date de fermeture de l'appel d'offres. Si une telle demande de précisions est reçue après ce délai, la Municipalité se réserve le droit de ne pas la considérer.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES COMPLETS

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents d'appel d'offres.

RÉSERVE

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à recourir à aucuns frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

>1269924

VENDRE, LOUER OU ACHETER

ANNONCES | CLASSÉES

Nouveau
contact!

514 394-7156
1 888 767-7156

Poste
2222

annoncesclassées@medialo.ca

POLITIQUE MUNICIPALE

Mark Sinnett l'emporte par une voix

Chaque vote compte et le nouveau chef de Gespeg est bien placé pour en témoigner. Mark Sinnett a remporté son pari avec une seule voix d'avance sur son plus proche poursuivant, Yan Tapp. Les deux ont respectivement récolté 144 et 143 voix. La course a été on ne peut plus serrée, Céline Cassivi obtenant pour sa part 122 votes. En campagne électorale, l'homme d'affaires a indiqué vouloir incarner le changement, notamment en termes de transparence, de communication envers les quelque 2100 membres de la Nation micmac de Gespeg – dispersés principalement à Gaspé et à Montréal – et d'appartenance. « On a une communauté divisée où on ne sent plus comme chez nous quand on vient à Gespeg », analysait-il, affirmant aussi vouloir donner une place méritoire aux aînés et utiliser davantage le territoire du Gespe'gewa'gi. Jean-François Bernier a par ailleurs été élu comme conseiller extérieur, l'emportant par 195 votes contre 188. L'ex-chef Terry Shaw avait remis sa démission en juillet pour des raisons personnelles.



DU 8 AU 14 SEPTEMBRE



La Municipalité est l'instance la plus accessible;
ses actions ont des répercussions directes
sur le quotidien de la population.

MERCI À CELLES ET CEUX QUI Y ŒUVRENT

Leur travail contribue à créer des milieux de vie de qualité
et durables dans toutes les communautés du Québec.

Québec.ca/SemaineMunicipalité
#SemaineMunicipalité2024

Votre
gouvernement

Québec

AVIS D'APPEL D'OFFRES – SERVICE DE DÉNEIGEMENT

Date : Vendredi, le 6 septembre 2024
Titre du projet : Contrat de service de déneigement
Dépôt des soumissions : Au plus tard le 7 octobre 2024, avant 11 h 00.
Endroit de réception : Bureau municipal
180, Route 132
Shigawake (Québec) G0C 3E0

La municipalité de Shigawake (ci-après, la « Municipalité ») demande des soumissions pour la conclusion d'un contrat de service de déneigement pour les hivers 2024-2025 et 2025-2026.

Tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences contenues aux documents contractuels. Ceux-ci ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse www.seao.ca ou en téléphonant au 514 856 6600 pour les résidents de la région de Montréal et au numéro sans frais 1 866 669 7326 pour les résidents de l'extérieur.

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Attention : Notez que seuls les documents exigés aux termes du présent appel d'offres doivent être remis avec la soumission, de manière à éviter toute situation qui entraînerait que la soumission soit restrictive ou conditionnelle.

ADMISSIBILITÉ

Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement dans la province de Québec ou dans un territoire visé par l'accord ACCQO et ALEC.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions doivent être reçues avant 11 h 00 heure en vigueur localement, au plus tard le 7 octobre 2024, heure et date de l'ouverture publique des soumissions.

Les résultats des soumissions seront publiés sur le SEAO.

TRANSMISSION DES PLAINTES

La date limite fixée pour la réception des plaintes formulées auprès de la Municipalité en vertu de l'article 573.3.1.4 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c C-19) et de l'article 938.1.2.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c C-27.1) est publiée sur le SEAO.

DEMANDE D'INFORMATION

Les soumissionnaires qui désirent recevoir des précisions concernant l'appel d'offres doivent obligatoirement communiquer par écrit à l'adresse de courrier électronique du responsable de l'appel d'offres en prenant soin de mentionner le numéro d'appel d'offres, et ce, dix jours avant la date de fermeture de l'appel d'offres. Si une telle demande de précisions est reçue après ce délai, la Municipalité se réserve le droit de ne pas la considérer.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES COMPLETS

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents d'appel d'offres.

RÉSERVE

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à recourir à aucuns frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.



L'événement Prenez la route Hyundai

Financement* à partir de

3,99%

sur modèles sélectionnés



ELANTRA 2024

Financement* à partir de

4,49%

sur toutes les ELANTRA 2024

Exemple de prix de vente :

25 727 \$

Caractéristiques clés :

- Alerte de franchissement de voie et assistance au maintien de voie
- Écran tactile de 8,0 po avec Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MC} sans fil
- Alerte d'occupant arrière



IONIQ 5 2024

Financement* à partir de

3,99%

sur modèles sélectionnés*

Exemple de prix de vente :

62 414 \$

Caractéristiques clés :

- Système de navigation de 12,3 po avec fonctions de technologie EV
- Connectivité Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MC}
- Moteur électrique de 168 kW + batterie haute tension au lithium-ion polymère de 77,4 kWh



KONA 2024

Financement* à partir de

3,99%

sur tous les KONA 2024

Exemple de prix de vente :

31 007 \$

Caractéristiques clés :

- Alerte de collision dans l'angle mort
- Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC} sans fil
- Assistance à l'évitement de collision transversale arrière

On fabrique du WAH **와!**
hyundaicanada.com



5 ANS **100 000 km**
Garantie globale limitée**

*Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs suivants : IONIQ 5 Preferred à longue portée 2024 / ELANTRA Essential 2024 / IONIQ 5 Preferred à longue portée 2024 / KONA Essential à traction avant 2024 à un taux annuel de 3,99 % / 4,49 % / 3,99 % / 3,99 %. Coût d'emprunt de 4 498 \$ / 989 \$ / 4 498 \$ / 2 091 \$ pour une obligation totale de 62 414 \$ / 25 727 \$ / 62 414 \$ / 31 007 \$. 208 / 104 / 208 / 208 versements hebdomadaires de 280 \$ / 210 \$ / 280 \$ / 130 \$ pour 48 / 24 / 48 / 48 mois. Comptant initial requis de 4 095 \$ / 3 895 \$ / 4 095 \$ / 3 895 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles dotés d'un climatiseur) et frais de livraison et de destination de 1 950 \$ / 1 775 \$ / 1 950 \$ / 1 950 \$ et frais d'administration du concessionnaire de 599 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, du RDPRM (maximum 119,28 \$) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. *L'offre exclut l'incitatif pour les véhicules électriques du gouvernement fédéral et l'incitatif pour les véhicules électriques du gouvernement du Québec. **Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. **La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^{MC/MD} Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.



Balayez pour en savoir plus